

REGIME D'AUTORISATION DE SORTIE ANNUELLE

Votre enfant peut être externe ou demi-pensionnaire, dans chaque cas, 3 régimes d'entrée et de sortie sont possibles.

Nous vous prions de lire attentivement les modalités de chacun des régimes et de choisir celui que vous souhaitez voir appliquer pour votre enfant (ne cocher qu'une seule case).

EXTERNE

DEMI-PENSIONNAIRE

Cocher l'une des cases correspondantes au Régime choisi

→ Quel que soit le régime choisi, les élèves ne peuvent en aucun cas sortir entre deux

**Régime 1** : Présence obligatoire aux horaires d'ouverture du collège (08 h 15 à 16 h 45) pour les Demi-Pensionnaires ou de 8h15 à 12h15 et de 13h40 à 16h45 pour les Externes et ce qu'importe l'emploi du temps. **PAS DE MAIL pour les autorisations**

**Régime 2** : L'élève entre et sort du collège en fonction des horaires de son emploi du temps de l'année.

→ Si un professeur est absent, que ce soit une absence prévue ou non, votre enfant doit rester au collège. Vous devez **obligatoirement** signer le registre à la Vie Scolaire ou envoyer un mail : [vs.girbet@ac-toulouse.fr](mailto:vs.girbet@ac-toulouse.fr) si un professeur est absent et que vous souhaitez que votre enfant quitte le collège.

**Régime 3** : L'élève entre et quitte le collège en fonction des horaires de sa première et dernière heure effective de cours inscrite à son emploi du temps du jour.

→ Si l'absence d'un professeur est prévue, il peut quitter l'établissement et arriver plus tard.

→ Les élèves Demi-Pensionnaires doivent signaler s'ils ne prendront pas leurs repas **AVANT 10 H 30.**

Je soussigné(e) ..... Responsable de l'élève .....

en classe de ..... pour l'année scolaire 2026/2027.

Signature responsable légal 1 (ou tuteur)

Signature responsable légal 2

Signature de l'élève

Les responsables légaux et/ou tuteur doivent avertir soit par mail, soit par téléphone des absences ou retards de l'élève. Un Billet ROSE sur le carnet de correspondance devra être rempli pour le retour en cours et présenté à la Vie Scolaire

→ Seulement sur l'adresse mail professionnelle du Service "Vie Scolaire" ci-dessous

**Mail de la Vie Scolaire** : [vs.girbet@ac-toulouse.fr](mailto:vs.girbet@ac-toulouse.fr)